



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 janvier 2016

Félicitations de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication pour les nominés des César 2016

L'Académie des arts et techniques du cinéma vient de faire connaître la liste des nominés pour les César 2016.

Je me félicite de voir que les films sélectionnés pour les Césars 2016 traduisent avec force et pertinence la grande richesse du cinéma français, un cinéma où l'ouverture et la générosité s'allient à une grande diversité des œuvres et des écritures.

Chacun à sa manière, les films sélectionnés entrent en résonance avec le temps présent, en posant le regard acéré d'un auteur sur le fracas du monde, ou en reflétant les angoisses intimes et les bouleversements qui traversent notre société.

Cette sélection illustre aussi – et je m'en réjouis – la grande vitalité du cinéma français. Entre figures majeures du 7^e Art et nouveaux visages, cette sélection est à l'image du cinéma français : diverse et prometteuse. Et je suis très fier de la quasi-parité des nominations pour le César de la meilleure réalisation, qui consacre le talent de 7 réalisateurs exceptionnels : Emmanuelle Bercot, Deniz Gamze Ergüven, Maiwenn, Jacques Audiard, Stéphane Brizé, Arnaud Desplechin, et Xavier Giannoli.

Toute l'année, le cinéma français aura fait vivre la culture française, auprès de nos concitoyens sur tout le territoire, mais aussi dans le monde entier, où les plus grands festivals l'ont célébré. Il nous aura bousculés, nous aura éclairés, nous aura rassemblés. Il aura raconté ce que nous sommes, ce que nous voudrions être et parfois, aussi, ce que nous ne voudrions surtout pas devenir. En cela, il incarne la promesse que la culture fait aux Français, celle de leur forger un destin commun.

J'adresse à tous les nommés mes félicitations et mes plus chaleureux vœux de succès.

Contacts

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Pôle Presse
Tél. : 01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr